Kanton Bern
Canton de Berne

Biodiversité en forêt

Préserver les abeilles sauvages en forêt et dans les environs

Informations destinées aux propriétaires de forêts

Office des forêts et des dangers naturels Mars / 2024

Préserver les abeilles sauvages

Les abeilles sauvages ont besoin d'habitats rassemblant une large diversité de plantes et des sites de nidification ensoleillés (petites structures, sols ouverts ou zones d'arrachement) sur un territoire restreint. De nombreuses abeilles sauvages sont spécialisées dans le butinage de familles, voire d'espèces de plantes précises. C'est pourquoi on peut dire que plus l'offre en plantes indigènes est diversifiée, plus le nombre d'espèces d'abeilles sauvages présentes dans une zone forestière sera important. Il en va de même avec les possibilités de nidification : plus l'offre est riche, plus la diversité d'abeilles sauvages qui pourront s'y reproduire sera élevée.

L'essentiel en bref

Combien d'espèces d'abeilles sauvages vivent en Suisse ?
On a recensé en Suisse environ 630 espèces d'abeilles sauvages, dont environ 45 % sont inscrites sur la Liste rouge et presque 10 % sont déjà éteintes.

Quelle est la fonction des abeilles sauvages ?
En tant que pollinisatrices, les abeilles sauvages jouent un rôle essentiel pour le maintien et la préservation des plantes sauvages et cultivées. Elles sont très efficaces dans leur travail : il ne faut que quelques centaines de femelles d'osmies cornues (Osmia cornuta) pour polliniser un hectare de pommiers, alors que les abeilles mellifères devraient s'y mettre à plusieurs dizaines de milliers pour polliniser la même quantité d'arbres.

À quoi faut-il veiller en particulier pour préserver les abeilles sauvages ?
Plus l'offre en fleurs et en sites de nidification appropriés est variée, plus grande sera la diversité d'abeilles sauvages. Il est important que les distances entre les sites de nidification et les endroits riches en fleurs soient courtes, car le rayon de vol des abeilles sauvages est de 100 à 300 m. Un bon ensoleillement est aussi essentiel.

La plupart des espèces d'abeilles sauvages sont solitaires (elles vivent seules) et leur cycle de vie est d'une année, ce qui signifie que les abeilles adultes ne volent que durant la période de végétation et passent l'hiver sous forme de larves. Les structures et les plantes doivent donc rester inchangées pendant plusieurs années.

Osmia pilicornis vit dans les forêts clairsemées ainsi que les clairières et profite des revalorisations de lisières.
Albert Krebs/ETH Zurich.

Quelles subventions vais-je toucher pour la mise en œuvre/l'entretien ?
Dans les endroits appropriés, de nombreuses mesures peuvent être intégrées dans la gestion forestière. Les projets plus importants, notamment les revalorisations de lisières de forêt, la préservation des arbres-habitats ou la création de forêts clairsemées, peuvent bénéficier d'un soutien financier cantonal.

En cas d'intérêt, veuillez prendre contact avec la forestière ou le forestier de triage responsable pour votre région.

Promouvoir activement les abeilles sauvages

Les mesures suivantes permettent de préserver les abeilles sauvages :

Éclaircir le peuplement

- Éclaircir la lisière en aménageant des trouées de 25 à 40 m dans le peuplement forestier.
- Créer des transitions douces entre la prairie, la bande herbeuse ou le cordon buissonnant et la lisière de la forêt.
- Aménager des zones entièrement ensoleillées plus vastes dans la forêt.
- Enlever ou élaguer régulièrement les espèces à forte croissance.
- Lors de l'entretien du cordon buissonnant, scier haut et laisser sur place les parties de plantes avec tiges médulleuses (p. ex. ronces, sureaux).
- Laisser les espèces à floraison précoce ou tardive suivantes sur pied, les dégager ou les planter de manière ciblée :
  - cornouiller
  - hippocrépide buissonnante
  - épine noire
  - merisier
  - érable
  - chêne
  - sorbier des oiseleurs
  - fruits sauvages
  - rose à feuilles elliptiques
  - tilleul
  - lierre

Entretenir les bandes herbeuses

- Entretenir les bandes herbeuses le long des bordures de routes, des lisières et des clairières.
- Faucher tardivement (à partir d'octobre) et haut (hauteur de coupe 10 cm) en laissant une bande fleurie sur un tiers de la surface.

Créer des structures en bois

- Lors de l'abattage de feuillus durs de plus de 20 cm de diamètre à hauteur de poitrine (DHP) en situation ensoleillée : laisser les souches hautes (> 1 m ; avec une abatteuse-façonneuse 2–3 m).
- Placer les disques racinaires renversés avec une épaisse couche de terre en position verticale dans un endroit ensoleillé.
- Empiler les morceaux de tronc, les grosses branches et les souches dans des endroits ensoleillés.
- Laisser le bois mort sur pied et au sol aux endroits ensoleillés dans le peuplement.

Dégager des sites de nidification au sol

- Enlever la végétation pour créer des sols ouverts et ensoleillés. Les sols ouverts sablonneux sont particulièrement précieux sur les parois abruptes, niches d'érosion, zones d'arrachement et bords de route.
- Débroussailler les structures en pierre telles que les affleurements rocheux, les tas de pierres et les murs de pierres sèches dans les endroits ensoleillés.

Photos: Impuls AG, Thun

Coelioxys rufescens. Albert Krebs/ETH Zurich.

L'abeille bâtarde *(Trachusa byssina)* fait ses nids dans des sols ouverts exposés au sud à l'aide de morceaux de feuilles de feuillus qu'elle colle entre eux avec de la sève de pin sylvestre. Albert Krebs/ETH Zurich

Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Office des forêts et des dangers naturels

Laupenstrasse 22
3008 Bern
+41 31 633 50 20
wald@be.ch

www.be.ch/biodiversite-foret

Votre forestier-ière de triage
www.be.ch/recherche-forestier

Photo de couverture : *Andrena vaga.* Albert Krebs/ETH Zurich